



# COMMUNE DE CORCELLES-LES-MONTS

## Bulletin municipal n° 01

Août 2020

### I - CANICULE

Pour faire face aux épisodes récidivants de canicule, le CCAS a mis en place, suivant l'obligation légale, un registre communal permettant aux personnes inaptes au travail âgées de plus de 60 ans, aux personnes âgées de plus de 65 ans et aux handicapés, vivant à domicile, de s'inscrire ou de se faire inscrire en mairie.

Ainsi, les membres du CCAS et ses bénévoles pourront les contacter pour savoir s'ils vont bien ou ont besoin d'aide.

### II - EAU

#### 1) A la fontaine :

Suite aux ruptures d'approvisionnement en eau à la fontaine de la place de l'église, la municipalité avait décidé une fermeture totale du site d'une semaine pour repérer un éventuel dysfonctionnement.

A l'issue de cette période, constat a été fait d'un remplissage normal compte-tenu du faible débit du captage des Argillières (environ 6 m<sup>3</sup> par jour). Mais quand on prélève plus d'eau qu'il n'en arrive....

Des études sur les conduites, menées par des spécialistes en hydraulique, sont envisagées.

#### 2) Au Naizou

Un arrêté municipal a été pris le 03 Juillet 2020 interdisant le prélèvement dans le bassin de rétention qui constitue un milieu naturel protégé. **Il doit être respecté.** Toutefois, le prélèvement en amont du bassin reste autorisé en quantité raisonnable.

### **III - SITE DU NAIZOU**

Depuis quelques semaines, plusieurs véhicules avaient pris l'habitude de s'installer sur le site et d'allumer d'importants feux de camp dans cette zone forestière où les feux sont strictement interdits. La municipalité est intervenue et a pris un certain nombre de mesures pour dissuader ces rassemblements.

Par ailleurs, la gendarmerie effectue des contrôles aléatoires ou à la demande du Maire. La vigilance reste de mise malgré les améliorations constatées.

### **IV- AMENAGEMENTS**

Un « espace intergénérationnel de loisirs » est à l'étude par la commission « village pour tous ». Plusieurs devis ont été demandés. Un projet sera présenté au conseil municipal de septembre.

### **V- REPAS DES AINES**

Dans le contexte sanitaire actuel, le CCAS s'interroge sur l'opportunité d'organiser le repas des aînés avant la fin de l'année 2020. Une décision sera prise très prochainement.

### **VI -REALISATIONS**

L'abri des boulistes est terminé. La mairie a acheté les matériaux, et les travaux, ainsi que le socle du nouveau cabanon du jardin partagé, ont été réalisés par quelques boulistes avec l'appui logistique des employés municipaux.

### **VII - MANIFESTATIONS**

– **Le 6 septembre 2020 :**

Présentation officielle des tableaux restaurés à l'église de Corcelles, après la messe dominicale.

– **Le samedi 12 et dimanche 13 septembre 2020 :**

Exposition annuelle des « arts au soleil », dans le respect des consignes sanitaires, si l'évolution de la situation le permet à ce moment là.  
A l'initiative de l'association, une information sera diffusée.